

03281X0055

II.2.A.b - Station de surpression

Depuis 1984 la station de surpression est installée dans un bâtiment en dur, long de 8,50 m large de 5,50 m et d'une hauteur sous plafond de 4,70 m. Elle est équipée pour assurer un débit de 100 m³/h pour une pression de service de 4 bars et prévue pour recevoir dans une phase future le matériel nécessaire pour un débit de 200 m³/h.

Equipement actuel : 3 groupes verticaux KSB type MOVI 50/2 donnant 50 m³/h pour une hauteur manométrique totale de 38 m. Deux de ces groupes fonctionnent en cascade, le troisième en secours.

- . un régulateur de pression aval Ø 200 BAYARD assure à la sortie une pression régulière de 4 bars
- . groupe électrogène = néant.

Cette station a remplacé l'ancienne d'une capacité de 100/120 m³/h sous 2,6 à 4 bars, qui manquait de souplesse pour s'adapter aux variations de la demande sur le réseau et était sensible au gel, le réservoir hydropneumatique notamment, étant installé en plein air.

II.2.A.c - Château d'eau

- . situation : au-dessus du forage . refoulement : Ø 200 (1984)
- . réalisation : 1923 . distribution = alimentation surpression : Ø 250 (1984)
- . capacité : 200 - 220 m³ . trop-plein-vidange : Ø 200 (1984)
- . cote sol : + 122,50
- . cote radier environ + 135
- . cote trop-plein environ + 140

Cet ouvrage a subi une réfection importante en 1984 (cuve, fût et canalisations).

II.2.A.d - Réseau de distribution

Le réseau initial a été réalisé en quasi-totalité par l'entreprise SADE en 1923/24. Il est constitué de canalisations en fonte de petite et moyenne section avec des joints au plomb. Les renforcements et extensions de réseau ont été effectués en plastique PVC et en fonte (les sections étant importantes). Certains renforcements récents ont entraîné l'abandon des anciennes canalisations et la reprise des branchements, d'autres ont été effectués avec maintien des canalisations et des branchements anciens notamment dans les zones denses.

Le schéma de réseau est devenu assez maillé dans le bourg du fait de l'urbanisation mais reste essentiellement ramifié dans les écarts si l'on excepte le bouclage Monceau-Boulay (1976).